



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120003410

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Ingénierie numérique

## Présentation de la spécialité

La licence forme des professionnels capables de mettre en œuvre les moyens informatiques dédiés à la conception, la validation, la réalisation de produits industriels (Conception assistée par ordinateur/Conception et fabrication assistées par ordinateur, simulation numérique, calcul). La formation est déclinée en deux parcours : « Simulation mécanique et thermique » (SMT) de 2003 et « Conception des surfaces complexes » (CSC), créé en 2008. Ils visent, pour le premier, le secteur de la mécanique des fluides et de la thermique, et pour le second, celui de la mécanique des surfaces complexes et des parois minces.

Les postes visés sont ceux de chargé d'affaires, de chef de projet ou d'équipe CAO/bureau d'études. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers, en partenariat avec le Groupement d'établissements pour la formation continue (GRETA) des Deux Sèvres. La localisation de la formation est à l'IUT de Poitiers pour le parcours « SMT », et au lycée Paul Guérin de Niort pour le parcours « CSC ».

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (« SMT » et « CSC »)	30 % et 31 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales SMT enquêtes à 6 mois de l'établissement 3 pour « SMT » 1 pour « CSC »	89 % et 100 % de 47 % à 71 % 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le contenu de la formation répond à un besoin régional. Son cœur de métier est clairement identifié et les contenus pédagogiques sont en adéquation avec les objectifs fixés. Les professionnels sont largement impliqués dans ce cœur de métier. L'ouverture en 2008 du second parcours, « CSC », traduit une volonté de faire évoluer la formation pour répondre aux besoins des professionnels. Cette volonté pourrait sembler payante au regard des premiers résultats, excellents en termes d'insertion professionnelle pour ce nouveau parcours (100 % d'insertion en 2009). Mais les faibles flux d'entrée dans ce parcours, et leur baisse sensible sur l'année 2009/2010, montrent qu'il est pour l'heure très prématuré de parler de véritable ancrage.



Parallèlement, la situation s'est fortement dégradée avec la crise économique concernant le parcours « SMT », qui enregistre une très forte chute de son taux d'insertion (qui passe de 70 à 47 % de 2008 à 2009, sans précision cependant sur le taux de répondants) du fait de la montée conjointe de poursuite d'études et de recherche d'emploi.

Par ailleurs, la très mauvaise qualité générale de l'information statistique (absence de taux de répondants, de détail sur la nature de l'insertion, les délais de recherche d'emploi et les poursuites d'études, de précision sur le nombre de candidatures dans les différents parcours) ne permet pas d'analyser l'attractivité des parcours et la réalité de l'insertion. Au vu de l'évolution des flux et de l'insertion, la question se pose cependant de la concurrence que peuvent se faire les deux parcours, notamment en période de ralentissement économique, et de l'adéquation des contenus du parcours « SMT » aux besoins exprimés par les professionnels. Les partenariats avec les milieux professionnels sont également insuffisamment explicités.

Le conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place, contrairement aux recommandations émises lors du dernier renouvellement ; les apprenants ne sont notamment pas représentés dans l'actuel conseil pédagogique. Les professionnels y sont cependant présents. Leur participation dans les enseignements apparaît plus solide dans le parcours « CSC ». Enfin, pour renforcer l'attractivité de la formation en cursus de licences générales et bénéficier d'une variété de publics, un module d'adaptation est en place.

- Points forts :
  - Une volonté d'adaptation.
  - Une implication de professionnels dans le cœur de métier.
  - L'existence d'un module d'adaptation.
  
- Points faibles :
  - Des risques de concurrence entre les deux parcours.
  - La très mauvaise qualité de l'information sur l'insertion professionnelle.
  - La professionnalisation du parcours « SMT » à renforcer.
  - L'absence d'information sur l'attractivité et la faiblesse des effectifs, notamment du parcours « CSC ».
  - Des partenariats professionnels et avec le GRETA, insuffisamment formalisés.
  - Une non mise en place du conseil de perfectionnement.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Conformément aux recommandations qui ont déjà été émises lors du dernier renouvellement, il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement. Un simple élargissement du conseil pédagogique au public et à d'anciens élèves de la formation pourrait suffire à cet égard. Ce conseil de perfectionnement devrait dès lors analyser, sur la base d'informations complètes, les résultats de l'insertion professionnelle, des poursuites d'études, le nombre et la qualité des candidatures. Ces éléments devraient également être analysés en Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) pour juger de la pertinence de l'existence de deux parcours et les ajustements à réaliser. En conseil de perfectionnement, il conviendrait également de chercher à renforcer les liens avec les milieux professionnels. On devrait faire intervenir davantage de professionnels dans le cœur de métier de l'option « SMT ». Plus largement, on devrait chercher à améliorer la lisibilité de la licence auprès des milieux professionnels, formaliser les partenariats avec le monde économique. Il faudrait par ailleurs veiller à ce que le pilotage procède d'une approche globale, et éviter notamment que l'éloignement géographique et le schéma de l'alternance du parcours « CSC » ne conduise à en autonomiser la gestion. Pour renforcer l'attractivité de la formation, il conviendrait d'informer plus largement les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licences sur la formation, les métiers visés, et de mettre en place des projets personnels et professionnels préparant aux licences professionnelles. La création d'un réseau de diplômés pourrait également permettre de faire connaître la formation et de la faire évoluer.